Postulat : Pour une journée des piétons dans certaines zones de la Ville à intervalles réguliers

Lors de certaines manifestations sportives ou culturelles certains lieux de la Ville (quartier de la Cité, Quais d'Ouchy,...) sont fermés au trafic et les rues sont, au grand plaisir de tous, reconquises par les piétons. Les rues étaient autrefois également fermées pendant une journée entière lors des fameux dimanches sans voitures, événements qui ont disparus malheureusement depuis la fin des années '70.

A Paris, depuis mai 2016, chaque 1^{er} dimanche du mois l'avenue des Champs-Elysées est laissée libre aux piétons et l'opération est un succès.

Ces moments sont extrêmement importants et apportent beaucoup de bienêtre à la population qui peut marcher librement sur la route, aller à vélo ou en rollers, sans bruits ni désagréments que les voitures engendrent. Quel plaisir, en effet, de pouvoir se balader sans se préoccuper des voitures, sur des surfaces immenses et hostiles aux piétons le reste du temps. Les rues sans voitures, au lieu de séparer des lieux de vie, permettent de les relier, et d'être le lieu d'activités de rassemblement entre les immeubles. Les enfants peuvent circuler sans risques, jouer, faire du vélo, du roller, ou en hiver des batailles de boules de neige (si le climat du XXIème siècle le permet). Il serait également possible d'organiser des événements par exemple organisés par les associations de quartier, ou la fête des voisins, sur un espace plane parfaitement adapté à mettre des tables, des chaises ou une scène.

Un adage dit qu'on sait ce que l'on a lorsqu'on le perd. Ainsi, ces journées sans trafic permettent de mesurer à quel point le silence d'un jour sans trafic manque, une fois celui-ci revenu. Ce bruit, accepté avec fatalité par les habitantes et habitants, est continu, néfaste et suivant les axes dangereux pour la santé de la population. Une fois l'expérience faite d'une journée entière sans cette nuisance, la prise de conscience sera très probablement plus large.

Le but de ce postulat est de demander à la Municipalité d'étudier la possibilité de laisser certains lieux ou rues de la Ville aux piétons, un dimanche par mois au début, ou d'établir une procédure facilitée de fermeture de tronçons de rues de manière ponctuelle, en fonction des demandes de groupes d'habitants, de sociétés locales, ou d'associations de quartier.

Sara Gnoni

Valéry Beaud

Benjamin Rudaz

Daniel Ohbar

Anne Borguerant Bogul / Lo